



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00
vendredi, samedi

URGENCES

Un défibrillateur est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Évran)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Dététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Évran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/09/2022.

- ◆ contrat départemental de territoire 2022-2027 ;
- ◆ CDG22 – contrat-groupe d'assurance statutaire ;
- ◆ verdissement du bourg de la commune - attribution du marché ;
- ◆ informations diverses.



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022.

Étaient présents : Martial FAIRIER, Sylvie BARBÉ, Eric ÉCHARD, Sylvie JAQUET, Marie-Claire COTTEAUX, Patrick YVER, Jérôme NICOLAS, Sandra CHARITÉ, Michel MOY, Philippe NOGUES .

Étaient absents :

Jean-Yves BAEY, qui a remis un pouvoir à Philippe NOGUES,
Francis PORTERO, qui a remis un pouvoir à Marie-Claire COTTEAUX.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approbation du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » :

Afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes, le Département des Côtes d'Armor a rappelé sa volonté d'engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027.

Ce nouveau cadre se traduit notamment par un accompagnement renforcé de la ruralité, des territoires les plus fragiles. Les enveloppes destinées aux communes sont réparties selon 3 dimensions : la fragilité sociale, les capacités d'intervention des communes, les capacités des écosystèmes naturels et 6 critères (insuffisance du revenu médian, potentiel fiscal, effort fiscal, insuffisance de densité, flux de stockage de CO2, importance des terres agricoles.

L'enveloppe ainsi déterminée pour la commune de Saint-Judoce s'élève à 62 580 €. Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %. Les projets d'investissement soutenus devront répondre à une des thématiques suivantes définies (solidarités humaines, transition écologique, aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts, ouvrage d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable, projets d'investissement innovants).

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé les termes et modalités du contrat.

CDG 22 – mise en concurrence du contrat - groupe d'assurance statutaire :

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor propose suivant un contrat, de regrouper les collectivités territoriales et les établissements publics à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ». La commune a obligation de mise en concurrence

de ses contrats d'assurance. Nous avons la nécessité de passer un contrat d'assurance garantissant la collectivité contre les risques financiers découlant des obligations statutaires (décès, accident de travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie...).

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence, pour le contrat - groupe d'assurance statutaire que va engager le CDG22 en 2023. La commune sera libre ensuite d'adhérer ou pas au contrat qui sera souscrit à compter du 01/01/2024.

Travaux - verdissement du bourg de la commune de Saint-Judoce - attribution du marché :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après analyse des offres, a décidé d'attribuer le marché de verdissement du bourg à l'entreprise HENAFF PAYSAGE d'Évran, pour un montant de 19 117,06 € HT.

INFORMATIONS GENERALES :

Avancement des travaux : aire de loisirs :

- pose d'une clôture : novembre 2022 ;
- pose de toilettes sèches : réalisé ;
- nivellement, engazonnement, création de zones sablées : octobre 2022.

La COVID est toujours présente :

Nous vous encourageons à continuer de respecter les gestes barrières. La vigilance doit toujours être d'actualité.

GYMETOP vous informe : « Bientôt la rentrée de gym les amis(es) »

- le vendredi de 9h30 à 10h30 à partir du 16 septembre 2022 ;
- le mardi ou mercredi de 19h30 à 20h30 si un animateur est trouvé ! une communication sera faite si le cours est assuré. A bientôt ».

Le GRETA EST-BRETAGNE Lycée Maupertuis : 1, rue Pierre de Coubertin 35400 SAINT-MALO. Tél. 02.99.21.12.22, vous propose des réunions d'information sur la « validation des acquis de l'expérience » sur le deuxième semestre 2022.

DATES A RETENIR ICI :

ICI :

Vendredi 16 septembre 2022 : Salle Le Préau, de 9h30 à 10h30, reprise des cours de gymnastique douce par GYMETOP - renseignements au 06.61.70.40.19 ou 02.96.27.51.02 (tarif : 75 €/an).

Dimanche 25 septembre 2022 : devant la Mairie de 8 h à 18 h : vide grenier organisé par le Comité des Fêtes (tarif 2 € le mètre linéaire en extérieur, et en intérieur pour la puériculture). Sur place : buvette, restauration (galettes saucisses, crêpes...) ou repas sur place ou à emporter (kir, jambon grillé avec sa sauce, frites et tartelette) tarif 12 €/personne. Réservation au 07.86.62.95.82.

Samedi 8 octobre 2022 : 11h30, salle Le Préau, « Les amis de la pétanque judocéenne » organisent un repas Kir - rougail saucisse ou couscous – tarte – café (tarif 13 €) sur place ou à emporter. Réservations au 06. 62.18.39.24. ou au 06.33.19.43.87.

Samedi 15 octobre 2022 à la salle « Le Préau » : le comité des fêtes organise une soirée costumée avec DJ (repas - concours). L'équipe du comité des fêtes espère que vous leur ferez honneur de votre présence, costumé ou pas. Réservation au 07.86.62.95.82.

Jeudi 20 octobre 2022 : St. Judoce, 20H00, Conseil Municipal.

AILLEURS :

Vendredi 16 septembre 2022 : de 9h à 17h : l'Association Pierres Vives propose un stage de construction d'un bac de fouilles et d'une hutte gauloise sur le site de la Villa Gallo-Romaine au QUIOU (22630). Deux ateliers La Pierre et Le Bois – prix libre, repas préparé par les bénévoles de l'association, dix places pour chacun des ateliers.

Informations et inscriptions par SMS au 06.72.73.36.12

Pierresvives22@gmail.com

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 : de 10h à 18h, L'association Pierres Vives organise deux journées de transmission de savoirs techniques manuels, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine** « Pour-demain Bâtissons Gallo-Romain ».

Lundi 26 septembre 2022 : DINAN AGGLOMERATION, 18h30, Conseil Communautaire.

Samedi 15 octobre 2022 : salle du Clos Gastel à DINAN de 9h à 13h : DINAN AGGLOMERATION et les partenaires de l'emploi local organisent un forum de l'emploi. Vous pourrez rencontrer les entreprises et les organismes de formation du territoire.

Septembre 2022